Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260224-2026_24-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 24

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**23**		
Quorum :	**12**		
Présents :	**19**		
Représentés :	**03**		
Votants :	**22**		
Date de la convocation :	16 février 2026	**Date de l'affichage :**	16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Amand LETORT – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Carine GERMOND – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU – Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Pascale GRIFFON – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Anthony TUAL - Anne TAILLANDIER – Eva CONTRERAS – Carole LEGUENET – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Annie BOUSSEAU pouvoir à Olivier DESPREZ - Sandrine DYLIS pouvoir à Lionel COSSON - Nicolas POIRIER pouvoir à Carole LEGUENET – Hervé PATY -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : URBANISME - CESSION DE TERRAIN A NÉOTOA POUR LA CONSTRUCTION DE SEPT PAVILLONS INDIVIDUELS LOCATIFS SOCIAUX - (Nomenclature : 3.2)

Exposé des faits :
Madame le Maire rappelle les termes de la délibération n° 2024-84 du 25 septembre 2024 approuvant la cession de la parcelle cadastrée n° 44 section AP d'environ 1 877 m² au bailleur social via la Société Gasnier Promotion.
A la faveur des Demandes d'Intention de Commencer les Travaux (DICT) sollicitées par le maître d'œuvre de l'opération, il a été constaté qu'il existe des conduites ENEDIS et GAZ sur la parcelle, que le dévoiement de ces conduites remettrait en cause l'équilibre financier de l'opération, et qu'il serait préférable que ces conduites restent dans le domaine public ;
Il est proposé que la surface des emprises de ces conduites soit déduite de la parcelle à céder.

Vu l'avis des Domaines reconsulté à l'occasion de la division parcellaire,
Vu le projet de division parcellaire réduisant la cession de la parcelle n°44p section AP à 1 635 m², soit 242 m² en moins sur le projet initial, sans incidence sur le nombre de logements construits,
Vu la délibération n° 2026-09 du 27 janvier 2026 approuvant la désaffectation et le déclassement du domaine public de ladite parcelle,

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260224-2026_24-DE

Il est proposé au conseil municipal :

- De valider le projet de construction de sept pavillons individuels à vocation sociale sur le terrain situé Rue Jean-Marie de la Mennais, cadastré section AV, n° 44p, d'une superficie d'environ 1 635 m² ;
- De confier la réalisation de ce projet à la Société Gasnier Promotion, avec obligation pour ladite société de revendre ces 7 logements individuels à un bailleur social ;
- D'autoriser la vente de la parcelle cadastrée section AV, n° 44p, non viabilisée, à la Société Gasnier Promotion, à l'euro symbolique en raison de l'aspect social de cette opération, qui favorisera le développement urbain de la Commune tout en répondant à ses besoins en logement social. Tous les frais de viabilisation, d'acquisition et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur ;
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à cette opération, notamment l'acte de vente à la Société Gasnier Promotion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***VALIDE ces propositions.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 25 février 2026

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr